

Braccio, Nadia

De: Jonathan H. M. [jonathan@kyjheac.com]
Envoyé: 11 mars 2014 21:45
À: Greffe
Cc: info@cqlpe.ca; 'Refusons Les Compteurs'; ministre@mrfn.gouv.qc.ca
Objet: A verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 phase 2

Bonjour,

Je suis résident de Longueuil. Ici, la plupart des compteurs électromécaniques ont été remplacés dans notre environnement immédiat, à l'exception des compteurs bi-énergie et celui de notre demeure qui n'est désormais plus accessible à qui que ce soit sans notre autorisation. C'est une résistance pacifique face à un système totalement inconscient, non démocratique, et à la solde des intérêts de l'industrie (ref A), avec laquelle la Régie de l'énergie, Hydro-Québec Distribution et le gouvernement en place démontrent, par leur inertie et manque de transparence, leur entière complicité.

L'American Academy of Environmental Medicine a récemment reconnu une étude australienne sur 92 cas reliés aux compteurs à radiofréquence (ref B), sans compter les nombreux témoignages de personnes affectées (ref C), ce qui démontre clairement et hors de tout doute, qu'une partie de la population est à risque. Vous avez la responsabilité d'agir dans l'intérêt de la protection des citoyens qui sont entièrement tenus dans l'ignorance et l'attrait hypnotique de dépendance envers les nouvelles bébélles sans-fil (ref D) (que j'utilise aussi mais de manière éduquée et responsable (ref E)). On nous incombe en tant que citoyen la responsabilité de faire le travail que vous ne vous donnez pas la peine de faire avec honnêteté.

Jusqu'à maintenant, j'en suis à ma deuxième lettre de refus envoyée à Hydro-Québec Distribution (que vous avez reçue en copie conforme). C'est à croire que votre institution ne se donne pas la peine de s'informer de façon professionnelle sur les plus récentes découvertes en la matière et sur les nombreuses alertes émises (ref F). Quiconque le fait en arrive rapidement à l'évidence que les ondes pulsées telles qu'é émises par les compteurs dit « intelligents » peuvent être la cause de nombreux problèmes de santé, et sont en voie de devenir la prochaine crise sanitaire du 21e siècle selon de plus en plus de scientifiques et de spécialistes indépendants et sans aucun lien entretenu avec l'industrie du sans fil (incluant aussi celles des ondes cellulaires, des téléphones sans fils DECT 6.0, des routeurs Wi-Fi, etc.) (ref G).

À qui reviendront les nombreux coûts qui pèseront sur notre système de santé déjà surchargé (ref H), le tout attribué à ces nouveaux maux dus aux ondes, qui sont scientifiquement documentées depuis les années 1970 par le Département de la marine de l'armée américaine (ref I) ? Déjà en 1973 la Division de génie Mécanique du Canada nous avisait sur le danger potentiel relié aux ondes (ref J). Il est alors totalement illogique et irrationnel de justifier l'innocuité sous le désuet Code de sécurité 6 de Santé Canada qui ne tient compte que des effets thermiques sur une courte période. D'ailleurs, il est actuellement en cours de révision par la Société Royale du Canada, elle-même en conflit d'intérêts (ref K). Un beau tableau quoi !

Nous sommes désormais, moi, mon épouse et notre jeune garçon de 3 ans, exposés contre notre volonté à ces nouvelles sources d'ondes potentiellement cancérigènes selon l'Organisation mondiale de la santé (ref L), dans notre propre demeure, et plus particulièrement sur le terrain extérieur à l'arrière de notre maison, car selon les mesures que j'ai effectuées à plusieurs reprises avec un appareil Gigahertz Solutions Technology HF35C (ref M), il y a 5 compteurs qui émettent en permanence et irradient notre zone de vie plusieurs fois par minutes, 24h par jour. Selon les dernières avancées en matière de recherches, notamment les recommandations des conclusions des 1800 études non financées par les industriels du sans-fil du rapport BioInitiative 2012 (ref N) - le Parlement Européen s'est d'ailleurs inspiré de sa première version parue en 2007 pour recommander une révision à la baisse des normes d'exposition (ref O) -, il ne nous

est désormais plus possible de vivre l'esprit tranquille sur notre propriété. HQD viole notre demeure selon la Charte canadienne des droits et libertés (ref P). Nous ne voulons pas vivre dans un environnement intentionnellement irradié en permanence. Le problème d'être baigné dans les ondes est une chose, celui d'en recevoir à des doses cent fois supérieures à la moyenne en est une autre. Ce n'est pas normal au Québec d'être obligé de défendre nos droits et libertés de vivre dans un environnement sain.

Bien que le Congrès à dominance républicaine ait laissé ce projet de loi mourir au feuilleton, l'*Académie américaine de pédiatrie* (AAP), un organisme à but non lucratif représentant plus de 60 000 médecins, a donné son appui au projet de loi HA6358, *The Cell Phone Right To Know Act* (Loi sur le droit à l'information au sujet du téléphone cellulaire) déposé par le congressiste démocrate Dennis Kucinich. L'AAP est ainsi devenue le premier corps médical américain d'importance à affirmer : « Il est essentiel que toutes les nouvelles normes pour les téléphones cellulaires et les autres appareils sans fil soient basées sur la protection des populations les plus jeunes et les plus vulnérables afin de s'assurer de leur sécurité tout au long de leur vie. » (Ref Q)

J'ai moi-même souffert d'insomnie pendant 6 mois, au début de l'année 2013, le tout après 2 ans d'exposition au Wi-Fi dans ma demeure, en plus des nombreuses expositions de la vie quotidienne. J'ai d'ailleurs par la suite été diagnostiqué par un naturopathe reconnu comme ayant le système immunitaire affaibli. J'ai réussi à retrouver un bon sommeil suite à une épuration de mon domicile en mai 2013 des appareils émettant en permanence et ma santé s'est grandement améliorée depuis. Vous comprendrez pourquoi je refuse catégoriquement d'ajouter un appareil tel que celui imposé par HQD sur ma propriété et que je considère le tout comme une agression criminelle venant de la société d'état. Depuis quand au Québec vouloir préserver sa santé et protéger sa sécurité et sa vie privée doivent-ils être accompagnés de frais punitifs ?

C'est à même nos factures d'électricité que sont puisés et ont toujours été puisés les salaires des releveurs. Il est alors tout à fait logique de ne pas surfacturer pour un service déjà établi. Offrir un rabais à ceux qui veulent un compteur sans relève manuelle serait le seul choix logique et respectueux, avec des options comme la fibre optique, le téléphone filaire ou le câble auxquels la grande majorité des foyers Québécois ont désormais accès, et limiter la relève sans-fil au seul et unique cas où le filaire n'est pas possible. Les frais demandés pour la relève manuelle sont une escroquerie. Ils constituent une taxe illégale et ne visent qu'à dissuader de refuser le nouveau compteur. L'option de retrait représente une augmentation de 20% dans notre cas, sans compter les frais d'installation de 137\$. Mon compteur n'est plus accessible depuis plusieurs mois. Cela fait 3 fois que je fais l'auto-relève moi-même et la facturation a toujours eu lieu. Je n'ai jamais fait d'auto-relève par le passé. C'est la preuve qu'une seule vérification par HQ par année serait bien suffisante avec la coopération écrite des abonnées (pour l'auto-relève du compteur électromécanique).

Ce système va définitivement changer notre société en une société de surveillance (ref R). Bientôt, Hydro-Québec et toutes les parties impliquées, tel que le gouvernement et les tiers, pourront tout savoir sur nos allées et venues dans notre propre domicile, en plus des nombreuses informations que cette technologie permettra de révéler, sans mentionner les réels dangers de piratage informatique et de possibles failles de sécurité de cette technologie (ref S).

Il est clair que des intérêts économiques malhonnêtes sont de maille avec les décideurs de ce projet controversé, qui est essentiel pour générer les nombreux milliards de dollars potentiels du marché de l'Internet des objets, possible entre autres grâce à la technologie ZigBee, qui permet d'implémenter en douce un Cheval de Troie corporatif dans chacune des demeures et entreprises au Québec et partout dans le monde (ref T).

Il est temps que cesse la désinformation qui cache les réels motifs de l'implantation de cette technologie nocive, non certifiée UL et CSA. Une simple lampe de chevet a ces certifications, mais l'appareil à la source de l'entrée électrique de nos maisons n'est pas dûment certifiée ! Et que dire des nombreux incendies causés par le remplacement de ces appareils (ref U) et HQD qui fait fi de l'avis pour la sécurité du publique de la Corporation des maîtres électriciens du Québec sur la non-qualification des employés de Capgemini pour l'installation des compteurs (ref V)...

Si Hydro-Québec était vraiment responsable et voulait une diminution des gaz à effets de serre, ça ferait longtemps que les véhicules de la société seraient électriques et alimentés à même les énormes surplus d'électricité de la société d'État

(ref W). Ainsi, HQD serait une société responsable envers l'environnement et les intérêts de la population à qui en théorie HQD appartient, ce qui en plus permettrait de préserver des emplois qui sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie et nécessaire à la sécurité des installations (ref WW). Cette société étant à l'origine un joyau collectif dont le but principal est d'offrir l'électricité à moindre coût semble avoir oublié sa mission primaire. HQD est devenue la vache à lait du gouvernement, ce qui place de toute évidence le gouvernement du Québec dans une position critique et discutable face aux agissements controversés de la société d'État (ref X).

La Régie a rejeté la documentation d'un expert mondial et une centaine de preuves scientifiques pour ainsi préféré le témoignage d'un médecin d'HQD qui a entretenu des liens avec Rogers Communication (ref Y). On ne peut décemment prétendre que la Régie n'a pas la compétence requise pour statuer sur des questions de santé aussi importantes et ainsi permettre l'irradiation de la toute population. C'est totalement immoral et répréhensible. Si votre organisation a besoin de nouvelles compétences, il existe des spécialistes non financés par l'industrie et n'ayant aucun lien d'intérêts avec HDQ afin d'analyser les nouvelles études disponibles (ref F). Il est de votre devoir de ne pas approuver de projets anti sociaux et des produits potentiellement dangereux pour la santé et la sécurité de la population.

Cette mascarade doit cesser dès maintenant et une commission d'enquête doit être mise en place pour faire le ménage dans cette société d'État qu'est Hydro-Québec. Un moratoire immédiat doit également être imposé à HDQ par la Régie de l'énergie pour la phase 1 et une interdiction à procéder aux phases 2 et 3. En citoyen responsable, notre société d'État a le devoir de présenter une transparence totale dans ce dossier, ce qui n'est clairement pas le cas (ref Z).

Le documentaire *Take Back Your Power*, co-lauréat du prix du Film transformateur de 2013, décerné par le site *AwareGuide.com*, démontre clairement que la situation des compteurs dit « intelligents » est critique et qu'il est urgent d'agir contre cette conspiration (ref R).

« Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire. » citation d'*Albert Einstein*

Vous avez été dument et clairement avisé. Je vous remercie de votre attention.

Jonathan H. M.

Références :

A : http://basseslaurentidesrefuse.files.wordpress.com/2013/05/6-e28094-conflits-d_intc3a9rc3aats.pdf

B : http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/11/25/etude-clinique-sur-les-effets-nocifs-des-compteurs-intelligents_n_4309494.html?ir=Canada%20Quebec&utm_campaign=112513&utm_medium=email&utm_source=Alert-canada-quebec&utm_content=Title

C : <http://www.jegardemoncompteur.com/problemesante.html>

D : <http://ici.radio-canada.ca/regions/estrie/2014/03/06/001-dependance-cellulaire-dorothee.shtml>

http://quebec.huffingtonpost.ca/2013/08/11/nomophobie-dependance-cellulaire_n_3737620.html

E : <http://www.c4st.ca/images/documents/C4STOnePager.pdf>

F : <http://www.jegardemoncompteur.com/preu vesscientifiques.html>

G : <http://www.maveritesur.com/etienne-cendrier/les-technologies-sans-fil-futur-scandale-sanitaire/628>
<http://www.bastamag.net/Ondes-electromagnetiques-vers-un>

<http://www.priartem.fr/Appel-des-medecins-allemands.html>

H : <http://www.iedm.org/fr/57-compteur-de-la-dette-quebecoise>
http://quebec.huffingtonpost.ca/jean-yves-duclos/depenses-sante-quebec_b_4427011.html

I : <http://www.justproveit.net/content/biological-impacts>

J : <http://citizensforsafetechnology.org/Environmental-Pollution-by-Microwave-Radiation--A-Potential-Threat-to-Human-Health,49,441>

K : <http://www.c4st.org/RSCpredetermined>

L : http://www.iarc.fr/fr/media-centre/pr/2011/pdfs/pr208_F.pdf

M : <http://www.gigahertz-solutions.com/en/Online-Shop/Measurement/High-Frequency/Instruments/HF35C.html>

N : <http://www.bioinitiative.org/table-of-contents/>

O : <http://assembly.coe.int/Mainf.asp?link=/Documents/AdoptedText/ta11/FRES1815.htm>

P : http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_12/C12.HTM

Q : <http://www.opednews.com/articles/American-Academy-of-Pediat-by-Dennis-Kucinich-121213-724.html>

R : http://quebec.huffingtonpost.ca/andre-fauteux/film-transformateur-de-lannee_b_4861149.html

S : <http://www.internetactu.net/2010/09/14/les-compteurs-intelligents-des-bombes-a-retardement/>

T : <http://www.gartner.com/newsroom/id/2636073>

<http://www.hebdorivenord.com/Actualites/2014-02-11/article-3612183/Compteurs-intelligents-%3A-connaissiez-vous-la-technologie-ZigBee%3F/1>

<http://detonateur.blogspot.ca/2014/01/compteurs-intelligents-comment-le-loup.html>

U : <http://emfsafetynetwork.org/smart-meters/smart-meter-fires-and-explosions/>

V : <http://www.newswire.ca/en/story/1200947/installations-de-compteurs-electriques-simples-rapides-mais-dangereuses>

W : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/actualite-economique/201402/27/01-4743275-becancour-hydro-veut-faire-baisser-les-couts-de-fermeture.php>

WW : <http://www.protegez-vous.ca/affaires-et-societe/compteurs-hydro-quebec.html>

X : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/affaires/actualite-economique/201004/07/01-4268306-hydro-quebec-une-vache-a-lait-en-sante.php>

http://www.estrieplus.com/contenu-hausse_tarifs_hydro_quebec-1355-30343.html

Y : Page 46, <http://www.emfandhealth.com/TeleCellulaire041-046DrPlante0410.pdf>
http://archive.cme.mcgill.ca/html/videos/2010.tels/20100114_MichelPlante/homeENG.html

Z : <http://trente.ca/2009/11/la-fpq-decerne-son-prix-de-la-noirceur-a-hydro-quebec/>